

**ARRÊTÉ n° 2025-670 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 06.10.2025**

**Département  
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté  
en exercice : 39**

**EFFECTIF LEGAL : 39**

**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 23.04.2026  
Convocation faite  
Le 10.04.2026**

**Délibération  
N°2026-04-019**

**Indemnités et avantages  
perçus par les élus  
communautaires en 2025**

**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

**Séance du 16 avril 2026**

L'an deux mille vingt-cinq, et le jeudi seize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2026, sous la présidence de Monsieur Mathieu SONNET, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOFFE, Jean-Marie BARREDA, Mme Valérie D'AMARIO, MM. Joël VANASVELD (représentant de Mme Marielle SAXE), Pascal GILLAUX, Mme Liliane PASSEFORT, M. Dominique BERNIER, Mme Magali CAPLET, MM. Dominique HAMAIDE, Gérard DELATTE, Raphaël SPYT, Mme Carole AVRIL, M. Claude WALLENDORFF (jusqu'au point n°2026-04-008), Mme Roseline MADDI (à partir du point n°2026-04-015), MM. Jean-Claude JACQUEMART, Olivier DIEUDONNE, Mmes Priscillia MAZZA, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Mme Evelyne DEVOUGE-AUDART, M. Cédric JAGIELSKI, Mme Stéphanie CHACEL, M. Romain ZOLTOWLOS, Mme Carole ARIBI, M. Pierre JANIK, Mme Marion JACQUEMIN (jusqu'au point n°2026-04-014), M. Hacı-Durmus DEMIR, Philippe RAVIART.

**Absents excusés :** Mmes Marielle SAXE (représentée par M. Joël VANASVELD), Angélique WAUTOT (pouvoir à Monsieur Gérard DELATTE), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), M. Claude WALLENDORFF (à compter du point n°2026-04-009 et pouvoir à Mme Roseline MADDI à partir du point n°2026-04-015), Mme Roseline MADDI (jusqu'au point n°2026-04-014 et pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M. Bernard DEFORGE (pouvoir à Mme Isabelle BODART), Mme Marion JACQUEMIN (à partir du point n°2026-04-015), MM. Christophe LEONARD, Jean Pol DEVRESSE, Mmes Albane WASLET, Isabelle COQUET (pouvoir à M. Philippe RAVIART).

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Le Président donne au Conseil l'information suivante :

En vertu de l'article L. 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous trouverez ci-dessous un état des indemnités et des remboursements des frais kilométriques perçus par les élus communautaires et municipaux, au titre de leurs fonctions au sein de la Communauté, pour 2025 :

Communes	Élus	Montants perçus pour 2025 (€)	Biens mis à disposition
ANCHAMPS	Richard CHRISMENT	*8 444,64	
AUBRIVES	Fabien PRIGNON	*8 444,64	
CHARNOIS	Hervé FRANCOTTE	*8 444,64	
CHOOZ	Jean-Marie BARREDA	*9 106,44	Voiture à compter de juillet
FÉPIN	Virginie ROGISSART	191,88	
FOISCHES	Richard DEBOWSKI	*8 444,64	
FUMAY	Mathieu SONNET	*10 032,96	Voiture
	Magali CAPLET	58,88	
	André ESCOBAR	48,38	
	Éric GUERINY	56,58	
GIVET	Robert ITUCCI	*3 518,60	
	Dominique HAMAIDE	8,20	
	Éric VISCARDY	9,00	
	Claude WALLENDORFF	9,00	
HAM SUR MEUSE	Jean-Claude JACQUEMART	*10 032,96	Voiture + Téléphone
HARGNIES	Bernard DEFORGE	*8 444,64	
	Teddy BISKUPSKI	65,60	
HAYBES	Dominique FLORES	*8 444,64	
HIERGES	Isabelle BODART	*3 518,60	
		103,50	
LANDRICHAMPS	Sébastien PAULET	*4 926,04	
MONTIGNY SUR MEUSE	Philippe RAVIDAT	139,52	
REVIN	Daniel DURBECQ	*10 032,96	Voiture + Téléphone
	Fabien BONFILS	50,84	
	Jacky DEVIN	19,84	
	Gérald GIULIANI	127,10	
	Evelyne LAHAYE	76,26	
VIREUX-MOLHAIN	Jean-Pol DEVRESSE	*5 852,56	Voiture jusque juillet
	Sandrine BOURGEOIS	90,00	
VIREUX-WALLERAND	Bernard DEKENS	*26 951,88	Voiture + Téléphone
	Angéline COURTOIS	63,87	
	Jean-Luc GRABOWSKI	49,28	
<b>TOTAL</b>		<b>135 808,57</b>	

\* Indemnités de fonction versées en brut.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré à l'unanimité :

\* **prend acte** de cette information.

Pour extrait conforme

Le Président  
Mathieu SONNET

